

# Rapport annuel 2003 FMH Services

Au sein du groupe FMH Services, notre tâche principale est de conseiller les médecins. Nous proposons un vaste éventail de prestations allant de l'organisation de séminaires aux conseils personnalisés. L'exercice écoulé nous a encore permis d'étendre nos prestations, notamment en ce qui concerne notre réseau de sociétés fiduciaires et d'assurance. Nous avons ainsi pu atteindre notre objectif et pouvons désormais proposer nos services de conseils dans la quasi-totalité des cantons suisses. Nos produits sont constamment adaptés au marché et exclusivement réservés à nos partenaires. Nous garantissons le professionnalisme des conseils par une procédure de sélection complexe et des cours de formation permanents. En effet, tous les conseillers de FMH Services se soumettent à une procédure de reconnaissance en plusieurs étapes durant laquelle ils doivent prouver qu'ils possèdent les qualifications professionnelles requises. Cette procédure de sélection permet de garantir aux membres de la FMH que nos exigences de qualité sont élevées. Au cours de l'année sous revue, la plupart des médecins sur le point d'ouvrir un cabinet médical ont suivi au moins un de nos séminaires. Les participants ont tout particulièrement apprécié le fait de pouvoir rencontrer personnellement leurs conseillers. Outre les séminaires portant sur l'ouverture et la gestion d'un cabinet médical, la comptabilité et la fiscalité, ainsi que sur l'informatique au cabinet médical, nous avons pu proposer pour la première fois un séminaire consacré à la radiologie au cabinet médical. Ce séminaire a permis, d'une part, d'acquérir une vue d'ensemble de la radiologie et, d'autre part, de mettre en évidence les nouvelles possibilités et tendances en matière de radiologie digitale. Il est prévu de reconduire ce séminaire l'année prochaine.

En outre, nous ne fournissons pas seulement une assistance lors de l'ouverture d'un cabinet médical, mais conseillons également les membres de la FMH lors de la reprise ou de la remise de leur cabinet médical. La crainte selon laquelle le blocage de l'accès à la pratique privée décidé en 2002 influencerait sur le volume de nos consultations s'est avérée infondée. L'estimation de la valeur d'inventaire basée sur des valeurs réelles et le calcul du capital de confiance («goodwill») restent des instruments très appréciés pour déterminer la valeur de vente d'un cabinet médical. Le nombre d'estimations d'inventaire et du capital de confiance a augmenté par rapport à l'année précédente. Par ailleurs, la création de cabinets de groupe est en nette augmentation.

Les travaux pour la mise sur pied d'une bourse de l'emploi en ligne ont pu être achevés au début de l'exercice écoulé. En effet, les offres d'emplois pouvaient être consultées en ligne dès le mois de mars 2003 à l'adresse suivante: [www.fmhjob.ch](http://www.fmhjob.ch). Ce service est très apprécié des médecins.

Au cours de l'exercice 2003, FMH Inkasso Services a traité quelque 18 000 dossiers ouverts de débiteurs (pour un volume d'honoraire total d'environ 9,2 millions de francs). Comme chacun sait, les mauvais payeurs sont légion, une situation qui s'explique par un contexte économique tendu qui inciterait les patients à utiliser les sommes versées par les assureurs pour le remboursement des honoraires des médecins à d'autres fins. Par conséquent, le service d'encaissement de la FMH s'efforce de recouvrer les montants impayés par un accord à l'amiable et dans le respect de la relation médecin-patient.

Dans l'ensemble, l'exercice 2003 s'est avéré très positif pour FMH Services et nous sommes heureux de pouvoir vous compter également parmi nos membres pour l'année à venir.

## Bilan au 31 décembre 2003

### ACTIFS

<b>Capital de roulement</b>	<b>630 547.27</b>
Banques	203 853.02
Titres et valeurs	237 784.85
Créances	7 130.00
Créances sur prestations envers des tiers	75 306.40
Autres créances à court terme envers des organisations affiliées	100 000.00
Autres créances à court terme	4 902.90
Actifs transitoires	1 570.10
<b>Capital investi</b>	<b>5 527 994.00</b>
Immeubles	1 233 493.00
Titres	1 000.00
Participations	1 596 500.00
Créances à long terme envers des organisations affiliées	2 681 000.00
Immobilisations corporelles	16 001.00
<b>Total ACTIFS</b>	<b>6 158 541.27</b>

### PASSIFS

<b>Capitaux confiés</b>	<b>3 008 488.65</b>
Dettes à court terme	12 773.30
Dettes envers des sociétés liées	2 049 415.35
Autres dettes à court terme envers des organisations affiliées	145 000.00
Charge financière à long terme	745 000.00
Provisions à long terme	29 500.00
Passifs de régularisation	26 800.00
<b>Capital effectif</b>	<b>3 150 052.62</b>
Réserve générale	3 120 868.47
Gain d'exploitation	29 184.15
<b>Total PASSIFS</b>	<b>6 158 541.27</b>

# Compte d'exploitation du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2003

<b>Produits de prestations de services</b>		
Produits de conseils		7 530.00
<b>Revenus immobiliers</b>		
Loyers	137 610.00	
Intérêts hypothécaires	- 24 383.20	
Taxes, impôts	- 3 415.35	
Assurances	- 2 016.00	107 795.45
<b>Revenus des placements financiers</b>		
Placements financiers		55 256.70
<b>Résultat d'exploitation immobiliers, financiers et produits de services</b>		<b>170 582.15</b>
<b>Frais d'exploitation</b>		
Frais de personnel		56 357.15
Autres frais d'exploitation		56 717.30
<b>Résultat d'exploitation avant amortissements et impôts</b>		<b>57 507.70</b>
Impôts		11 636.50
<b>Résultat d'exploitation avant impôts</b>		<b>45 871.20</b>
Provisions pour débiteurs		500.00
Amortissements		16 187.05
<b>Résultat d'exploitation 1. 1. 2003–31. 12. 2003</b>		<b>29 184.15</b>

## Annexe

Informations facultatives selon l'art. 663b CO	31. 12. 2002	31. 12. 2003
<b>Cautionnements en faveur de tiers</b>	<b>590 000.00</b>	<b>470 000.00</b>
Dont montant sollicité	409 914.71	369 608.37
<b>Garantie d'actifs pour engagements propres</b>	<b>1 209 099.00</b>	<b>1 233 493.00</b>
<b>Valeurs d'assurance-incendie des immobilisations corporelle</b>	<b>2 366 300.00</b>	<b>2 366 300.00</b>
Biens mobiliers	865 850.00	865 850.00
<i>Biens immobiliers</i>		
Immeuble de la Elfenstrasse 18, Berne		
2002: Fr. 4 732 600.00		
2003: Fr. 4 732 600.00		
Dont copropriété FMH Services: 50 %	2 366 300.00	2 366 300.00

La Police d'assurance concernant les biens mobiliers couvre également ceux de FMH Inkasso Services SA et FMH Consulting Services SA; ceux-ci sont donc compris dans la valeur d'assurance-incendie.

### Rapport de l'organe de contrôle

L'organe de contrôle, le PriceWaterhouseCoopers, a vérifié la comptabilité et les comptes annuels et recommande approuver les comptes annuels.